

SESSION ORDINAIRE DU 07 OCTOBRE 2019 à 20 heures 30

Date de convocation : 1^{er} OCTOBRE 2019.

Affiché le 10 OCTOBRE 2019.

L'an **DEUX MIL DIX NEUF**, le **07 OCTOBRE**, à **20 heures 30**, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur **Francis CIPIERRE, 1^{er} ADJOINT au Maire, Adjoint délégué**, conformément à l'article L 2121/10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRÉSENTS : CIPIERRE Francis. LEYMARIE Michel. VOUTERS Magdeleine Françoise. BENOIT Patrick. MORISSEAU Nadine. MOURTIER Jean-Louis. PLICHON Dominique.

EXCUSE : DUPUY Michel ayant donné pouvoir à VOUTERS Magdeleine

SECRÉTAIRE : LEYMARIE Michel est élu secrétaire.

Francis CIPIERRE donne lecture du procès-verbal de la session du 02 Septembre 2019. Le procès-verbal est adopté et signé par tous les membres présents.

DELIBERATION N° 2019 / 037 - SDE24 / MODIFICATION DES STATUTS

Le 10 septembre 2019, le comité syndical du Syndicat Départemental d'Énergies de la Dordogne (SDE24) a adopté à l'unanimité la modification des statuts du SDE24.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur les modifications statutaires du SDE24.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- Approuve la modification des statuts du SDE24.

DELIBERATION N° 2019 / 038 – SMCTOM / VALIDATION MODE DE COLLECTE

Monsieur Francis CIPIERRE, 1^{er} Adjoint au Maire expose que :

- Par délibération, l'assemblée délibérante du comité syndical du SMCTOM du secteur de Thiviers en date du **04/10/2018** a voté la mise en œuvre de la redevance incitative comme mode de financement du service de collecte des déchets ménagers.

- L'instauration de la redevance incitative sur notre territoire implique l'uniformisation des modes de collecte et l'implantation de nouveaux équipements.

A ce titre une étude de terrain a été réalisée par le SMCTOM du secteur de Thiviers en concertation avec la commune afin de définir le mode de collecte (porte à porte ou points apports volontaires), la localisation des nouveaux équipements. Une carte d'implantation a été produite par le SMCTOM du secteur de Thiviers.

Étant donné :

- Les investissements réalisés sur la commune concernant les points d'apports volontaires,
- La différence des tarifs entre le porte à porte et le point d'apports volontaires est très importante,
- La nécessité de mise en place de **la redevance incitative au 01/01/2022**,
- L'équité de traitement des usagers

Le Conseil après en avoir délibéré,

- Émet un avis favorable à l'étude réalisée par le SMCTOM du secteur de Thiviers pour l'implantation de points de collecte et pour le choix du mode de collecte,
- Décide de retenir le mode de collecte suivant sur la commune : **Points d'apports volontaires.**
- Indique que les futurs points d'apports volontaires devront donner lieu à une concertation entre la commune et le SMCTOM.

- Indique que le coût du matériel et de la mise en place sera pris en charge par le SMCTOM.
- Autorise le SMCTOM du secteur de Thiviers à réaliser toutes démarches nécessaires à la mise en place des nouveaux équipements.

ADRESSAGE

Francis CIPIERRE indique que dans le cadre de l'adressage, des noms ont été données à chaque voie de la commune.

20 avaient été déjà nommées et 53 ont été nouvellement créées.

Après validation par l'ATD24, le Conseil Municipal devra délibérer sur les nouvelles voies.

RECENSEMENT POPULATION

Le recensement de la population aura lieu du **16 janvier au 15 février 2020**. Michel LEYMARIE, coordonnateur, a été désigné par arrêté municipal. **L'agent recenseur M. Didier CLUZEAU** effectuera le recensement.

BULLETIN MUNICIPAL

Francis CIPIERRE indique que cette année, à l'approche des élections municipales, le bulletin municipal sera purement informatif.

Il demande aux élus de fournir des textes à Michel LEYMARIE, responsable du Bulletin Municipal.

QUESTIONS DIVERSES

LOGEMENT 3 BARDET

Suite au départ de Mme PINET Angélique au 31 Octobre 2019 du logement N° 3 Bardet, Mme Corinne LE MOIGNE prend en location le logement à compter du 1^{er} Novembre 2019. Le bail doit être signé.

POINT A TEMPS

Des travaux de point à temps ont été réalisés par l'entreprise COLAS sur les voies communales suivantes :

- La Gondie
- Liaourou
- Aiguemortes
- Veyriéras
- Le Chatenet
- Vieille vignes côté cimetière.

Patrick BENOIT rappelle la nécessité de faire des travaux sur le chemin rural nommé « Chemin du Barrage ».

Francis CIPIERRE indique que le coût des travaux est très important vu la longueur du chemin et que cette voie ne dessert aucune habitation. La dépense n'a pas été prévue sur le budget 2019.

Une réflexion doit être menée quant aux possibilités de réfection.

NOEL DES ENFANTS

La date du Noel des enfants est fixée au **SAMEDI 07 DECEMBRE 2019 à 15 h.**

REPAS DES ANCIENS

Francis CIPIERRE demande si la date et le lieu du repas des anciens ont été fixés.

VENTILATION SALLE DES FETES

Francis CIPERRE indique un mauvais fonctionnement de la ventilation de la salle des fêtes. 2 sondes ont été posées par l'entreprise ATSE BORDES, à la demande du bureau technique INTECH, du 17 juillet au 07 octobre 2019, pour mesurer la température et hygrométrie, afin d'analyser le problème de la centrale de traitement d'air.

GENDARMERIE

Le permis de construire concernant l'extension de la gendarmerie a été signé le 23 SEPTEMBRE 2019.

La séance est levée à 22 heures 15.

DELIBERATION N° 2019/ 037 - SDE24 / MODIFICATION DES STATUTS

DELIBERATION N° 2019 / 038 – SMCTOM / VALIDATION MODE DE COLLECTE

Liste des membres présents : CIPIERRE. LEYMARIE. VOUTERS. BENOIT. MORISSEAU. MOURTIER. PLICHON.

<i>Noms</i>	<i>Signatures</i>	<i>Observations</i>
DUPUY Michel	P.P.	
CIPIERRE Francis		
LEYMARIE Michel		
VOUTERS Magdeleine Françoise		
BENOIT Patrick		
MORISSEAU Nadine		
MOURTIER Jean-Louis		
PLICHON Dominique		